AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°01/20**1**4

NIF/150 148 620 31

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du Décret Présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des Marchés Publics, la Direction du Commerce de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participés à L'avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2014 afférent à la réalisati on d'un laboratoire de contrôle de la qualité à Tizi-Ouzou réparti en 03 lots :

LOT N° 01 : Terrassement généraux-infrastructure-superstructure- –maçonnerie Enduits § Revêtements- étanchéité - Menuiserie générale (Bois - PVC- Métallique)- électricité-plomberie sanitaires -Chauffage- escalier métallique- isolation thermique (chambre froide) et VRD

LOT N° 02 : Clôture en dur et clôture mixte.

LOT N° 03 : Peinture Vitrerie.

Publié et paru dans les quotidiens nationaux : Dépêche de Kabylie et Essalam en date du 17/03/2014 et le BOMOP, qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les projets de marchés sont confiés provisoirement aux entreprises ci-après :

Entreprises Retenues

N° des lots

Note technique

Montant proposé

DA/TTC

Montant corrigé DA/TTC

Délai

SARL SETRAVE ALLILI

01

Offre unique/ infructueux

ETB TCE LOUNACI KARIM

02

Micro entreprise

1 473 030.00	

/

03 mois

EURL NADI BAT BELLEZREG

03

Micro entreprise

1 485 432.00

/

02 mois

□□□□□□□□ ***A*** cet effet, les soumissionnaires contestataires peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de **10 jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.